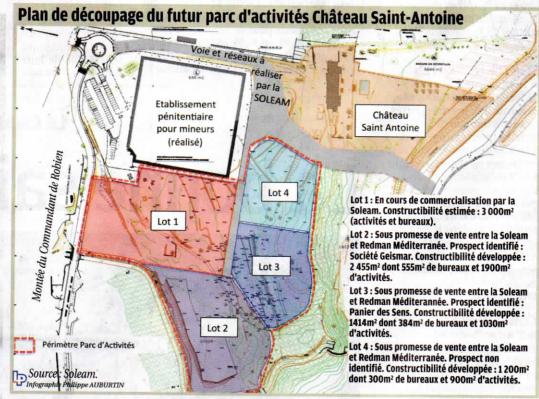
# Une zone d'activités mûrit en toute discrétion

Zone d'aménagement concerté de la Valentine (11°), on connaît les têtes de pont implantées là depuis longtemps (Printemps, Les Trois Palmes, Ikea, Cultura, Casino, Metro...). Mais c'est oublier que ces 460 enseignes n'occupent pas à elles seules l'étendue de la ZAC concernée. Un territoire de 230 hectares, situé de part et d'autre de l'autoroute A50, dont le propriétaire, la Soleam (1), n'a pas fini de vanter les mérites aux promoteurs pour y voir fleurir entreprises et emplois...

Ainsi, bientôt, jouxtant le châte au Saint-Antoine et l'Établissement pénitentiaire pour mineurs, s'implantera une nouvelle zone d'activités. Non encore baptisée et surnommée pour le moment ZA de Château Saint-Antoine, en raison de sa proximité avec cette ancienne bastide (lire ci-dessous).

### 8 000 m² cédés à Redman

Il y a quelques semaines, en préambule au dernier Mipim de Cannes, le salon international de l'immobilier commercial, le sénateur-maire Jean-Claude Gaudin l'avait annoncé officiellement: "La ville va créer 100000 m² de plancher à destination des entreprises". L'objectif affiché? "Attirer ou maintenir près de 5000 emplois au travers d'une dizaine de projets qui se concrétiseront d'ici la fin de mon mandat", poursuivait l'élu. Une ambition qui s'appuie sur plusieurs opérations de cession, construction ou réhabilitation. parmi lesquelles la cession par la Soleam d'un terrain de 8000 m<sup>2</sup> au promoteur Redman Newtown sur la future ZA de Château Saint-Antoine. L'opérateur privé en charge de cette réalisation, Redman, précisait alors que cette opération, qui se veut "un hub au cœur



d'un bassin de 1500 entreprises et 15000 emplois", devrait être livrée "au second semestre 2016".

## Déjà deux locataires longue durée

Deux entreprises se seraient déjà portées acquéreurs, parmi lesquelles Panier des Sens, basée à la Ciotat, spécialisée dans les senteurs et cosmétiques à base d'ingrédients naturels. Joint par téléphone, Jérôme Lambruschini, à la tête de cette société qui réalise 85 % de son CA à l'étranger, confirme : "Notre dossier a été validé par Redman il y a une quinzaine de jours. C'est un projet ambitieux, car nous triplerons notre superficie actuelle et mettrons en place un vrai jardin olfactif."

De ce projet qui devrait s'étendre, selon la Soleam, sur 384 m<sup>2</sup> de bureaux et 1 030 m<sup>2</sup> d'activités, nous n'en saurons pas plus, Redman jugeant qu''il est trop tôt pour en parler". Idem pour les tractations en cours avec la société Geismar qui occupera 2 455 m² de la future zone d'activités. "Si Redman est si discret, c'est qu'il doit encore respecter un délai pour déposer ses permis de construire, puis attendre l'absence de recours pour les obtenir", explique Gérard Chenoz, président de la Soleam (2).

### Un chemin piétonnier depuis la Barasse

En attendant cet heureux dénouement, des travaux de voirie ont déjà commencé en bordure de l'autoroute. "Il s'agit de créer une voie qui, contournant l'Établissement pénitentiaire, desservira la future zone d'activités, ainsi que Valentine sur Mer et Valentine Vallée Verte, indique Laure-Agnès Caradec, adjointe à l'Urbanisme. De son côté, Gérard Chenoz annonce, lui, la création d'un futur chemin piétonnier qui, "passant par le parc du Château, reliera Valentine Vallée verte à la halte ferroviaire de la Barasse, rêvée comme un pôle d'échanges fort entre Aubagne et Marseille".

**Béatrice JULLION** 

### (1) La Soleam ou Société locale

d'équipement et d'aménagement de l'aire marseillaise, est une société publique locale dont le capital est réparti entre la Ville de Marseille (75%), la Communauté urbaine MPM (24,16%) et quatre communes (Cassis, La Ciotat, Gémenos et Tarascon, à 0,21% chacune).

(2) Gérard Chenoz est également adjoint au Maire délégué aux grands projets d'attractivité et conseiller communautaire.

# Deux prétendants pour racheter le Château Saint-Antoine... et le sauver ?

À l'été dernier, nous nous inquiétions du sort du Château Saint-Antoine, situé au bout de la montée du Commandant de Robien. Et nous n'étions pas les seuls. Aux côtés de l'association Marseille Patrimoine et Mémoire et surtout de la famille Lafage (1) qui se bat depuis des années pour la sauvegarde de ce joyau du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous remontions le temps pour en comprendre l'histoire (voir notre édition du 16 août 2014).

Propriété depuis 20 ans de la Soleam (alors Marseille Aménagement), cette ex-bastide immortalisée par Pagnol était laissée à l'abandon depuis 1988. Le bâtiment, qui connut son heure de gloire du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, notamment entre les mains de Guy de Robien, grand militaire, aurait même accueilli les entraînements explosifs du GIGN dans la première partie des années 90, cet épisode finissant de détruire un intérieur dé-



En 1907, le comte Guy de Robien achète cette demeure édifiée en 1792. Il y ajoute une tourelle. / PHOTO V.VREL

ià saccagé par les squats et l'absence d'entretien. À l'époque, Gérard Chenoz, président de la Soleam, nous assurait que le château ne serait pas rasé, mais qu'il devrait être vendu. Et bien, que ses amoureux se rassurent. "Pour l'heure, nous avons deux repreneurs potentiels, confie Gérard Chenoz. Si le premier à s'être fait connaître et qui traîne les pieds ne se décide pas d'ici mi-avril, nous signerons un compromis de vente avec le second." Et d'ajouter: "Ouel que soit le repreneur, il aura la contrainte de réhabiliter ce qui peut l'être et le permis de construire devra être déposé sous le contrôle de l'architecte du patrimoine." Nous voilà en effet rassurés.

B.J.

(1) Frédéric et Gaëlle Lafage ont créé l'association Château Saint-Antoine en 2007. Plus d'infos sur

www.facebook.com/chateausaintantoinemarseille